Les principales obligations administratives et sociales en agriculture

Public cible
Agriculteurs et agricultrices de l'Aude et des départements limitrophes

Objectifs
Connaître les obligations administratives et sociales liées à son activité agricole et organiser les démarches qui s'y rapportent afin de les respecter

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
Module sur 1 journée durée 7H00
- Les principales règles d'imposition des bénéfices agricoles
- Les obligations administratives liées au régime d'imposition
- Les principaux points de déclaration d'ensemble des revenus
- Les principaux crédits d'impôts en agriculture
- les règles des minimis
- Lien entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières
- La Base de calcul des charges sociales
- La législation concernant la TVA
- Les obligations concernant la tenue du livre de caisse
- Les obligations concernant la facturation
- Les principales obligations des JA et des conditions d'installation
- Différentes aides disponibles (remboursement TIC, aide à l'embauche....)
- Récapitulatif et calendrier des obligations administratives et sociales
- Présentations des sites : services-public.fr, impots-gouv.fr, msa

A la fin de la journée un bilan de la formation sera faite

Méthodes pédagogiques : temps d'apports théoriques qui s'appuieront sur les spécificités et préoccupation des stagiaires, échanges avec les participants, témoignages, questions.

Support matériel : paper-board, vidéoprojecteur, le document sur les principales obligations administratives et sociales distribué le matin et un sur la télédéclaration TVA

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 22/03/2022

Tarifs
Frais pédagogiques : 168 €. Pris en charge pour les personnes éligibles au Vivea, Pour les personnes sans OPCA, nous contacter.

Plus de renseignements
Resp de stage : Béatrice Gonzalez
afocg11@interafocg.org
AFOCG
1 Avenue Salvador Allende
11300 Limoux
N° d'organisme de formation : 76110169011
Tel. 06 56 66 06 58

Taux de satisfaction : taux général 2021 96.5 % et taux dernière session 2021 : 94.3%%

ordinateur portable si possible, + repas tiré du sac

Modalités d'accès : Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types de handicap merci de nous contacter.

Dates, lieux et intervenants

24 mars 2022 09:30 - 17:30 (7hrs)	1 avenue Salvador Allende 11300 Limoux	Béatrice Gonzalez , animatrice formatrice Afocg11.

Co-organisateur(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _
_ _
Statut _
Courriel _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.